

RELEVÉ de DECISIONS des VOTES de l'ASSEMBLEE GENERALE du 23 mars 2019

(publié le 25 mars 2019)

Hôtel CISP Ravel - 6 avenue Maurice Ravel, PARIS 12^{ème}

Le 23 mars 2019, les membres mandatés de la Fédération Française de Course d'Orientation (FFCO) se sont réunis en assemblée générale.

L'assemblée générale est présidée par M. Michel EDIAR, assisté de M. Jean-Philippe STEFANINI, Secrétaire général et de M. Mathieu LEMERCIER, Trésorier.

Mme Marie-Claudine PERRIN et M. Patrick CAPBERN sont désignés secrétaires de séance

Comité directeur

Michel EDIAR (Président), Jean-Philippe STEFANINI (Secrétaire général), Mathieu LEMERCIER (Trésorier), Marie-Claudine PERRIN (Secrétaire générale-adjointe), Sandrine TAISSON (Trésorière-adjointe), Valérie BERGER-CAPBERN, Yves BOEHM, Sylvine BROUTE, Chantal BURBAUD, Benjamin CLEMENT-AGONI, Hélène EDIAR, Vincent FREY, Sylvie MARCHESIN, Daniel POEDRAS, et Thierry VERMEERSCH

(excusés : Dominique ETIENNE Agnès EUDIER Laurent LAINE Joël POULAIN)

Responsables de commission : Catherine CHALOPIN (Denis GENEVES, Stéphane RODRIGUEZ et Mireille SAVORNIN, excusés)

Direction technique nationale : Marie-Violaine PALCAU (DTN), André HERMET et Rémi GARDIN (CT)

Personnel fédéral : Sarah EDDAIRA, Nathalie MATTON, Valérie SCHVARTZ et Laureen VOLTINE

Commissaire aux comptes : Aymeric JAMET (cabinet Auréalys)

Expert-comptable : David GEOFFROY (Cabinet Sopreca)

Vérificateurs aux comptes : Rémi BAUDOT et Christophe DODIN

Membres de la Commission de surveillance des opérations électorales : Evelyne CAMARROQUE, Claudie GREVET, Joël LE COZ et Jean-Marie TORRES

Membres de la Fédération invités : Marie-France CHARLES et Jean-Paul TERS, Présidents d'honneur, Michel CHARIAU Secrétaire général d'honneur (Edmond SZECHENYI, Président d'honneur, Alain MATTON, membre d'honneur, excusés).

Candidats au Comité Directeur : Nelly DEVILLE, Joël LE COZ et Pierrick MERINO

Ligues :

Auvergne-Rhône-Alpes

(5 représentants, détenant 39 voix)

Rémi BAUDOT, Bernard DAHY, Pierrick MERINO
Odile PERRIN, Olivier TARDY

Bourgogne-Franche-Comté

(2 représentants élus sur 3, détenant 16 voix sur 17)

Valentin PALCAU, Jean-Michel LEDI (détenant 8 voix, excusé)

Bretagne

(2 représentants, détenant 9 voix)

Joël LE COZ, Thierry PORRET

Centre

(1 représentant, détenant 5 voix)

Olivier BOISSEAU

Grand-Est

(3 représentants, détenant 21 voix)

Daniel ROLLET, Jean-Luc PIERSON, Evelyne THIEBAUT

Hauts-de-France

(2 représentants, détenant 12 voix)

Philippe CASTIER, Bertrand PATURET

Ile-de-France

(3 représentants, détenant 21 voix)

Dominique BRET, Stéphane DRUZETIC, Nathalie MARIN

Normandie

(1 représentant, détenant 7 voix)

Jean-Pierre CALANDOT

Nouvelle-Aquitaine

(4 représentants, détenant 26 voix)

Fabrice LAPERGUE, Florence LAPERGUE,
Jean-Marie TORRES, Muriel BAYARD

Occitanie

(3 représentants, détenant 17 voix)

Jean-Louis BLEIN, Patrick CAPBERN, Philippe VERGÉ

Pays-de-la-Loire

(1 représentant, détenant 4 voix)

Yann RICHARD

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

(3 représentants, détenant 17 voix)

Daniel ANDRE, Olivier BENEVELLO,
Matthieu BRUN (détenant 1 voix, excusé)

Collège des membres associés

(1 représentant, détenant 1 voix)

Yann MAREIGNER

Samedi 23 mars 2019, 9h30 : Ouverture de la 55^{ème} assemblée générale

Au 31 décembre 2018, la FFCO comptait 9469 licenciés autorisant statutairement 31 représentants détenant 194 voix plus un représentant du Collège des membres associés détenant 1 voix.

Les 12 ligues sont représentées ainsi que le Collège des membres associés, soit 28 représentants détenant 177 voix.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée générale peut valablement délibérer.

- PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 24 MARS 2018

Aucune observation n'est formulée.

VOTE 1 (à mains levées) : adopté à l'unanimité

Arrivée d'un représentant de la Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur, soit 29 représentants détenant 185 voix.

- FINANCES 2018

Interventions du trésorier sur les comptes de l'exercice clos, de l'expert-comptable, du commissaire aux comptes et des vérificateurs aux comptes

VOTE 2 - Rapport des comptes de l'exercice clos (à mains levées) : adopté à l'unanimité

VOTE 3 - Affectation du résultat (à mains levées) : adoptée à l'unanimité

Après prise en compte de l'excédent de 35 290€ pour l'exercice clos le 31/12/2018 et d'un report à nouveau créditeur de 194 894€, formant un total affectable de 230 184 €, il est proposé d'affecter la somme de 120 000€ au projet associatif concernant le développement du nouveau site internet et de reporter à nouveau la somme restante de 110 184€.

- ELECTION DES VERIFICATEURS AUX COMPTES 2019

Rémi BAUDOT et Christophe DODIN

VOTE 4 (à mains levées) : Candidats élus à l'unanimité

- RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

VOTE 5 (à bulletins secrets) : 142 adoptions, 22 rejets, 21 blancs : adopté

- RAPPORT SUR LA GESTION DU COMITE DIRECTEUR

VOTE 6 (à bulletins secrets) : 150 adoptions, 14 rejets, 21 blancs : adopté

- MODIFICATIONS DES STATUTS

Après échanges et modifications apportées en séance.

VOTE 7 (à mains levées) : adoptées à l'unanimité

- MODIFICATIONS DU REGLEMENT INTERIEUR

VOTE 8 (à mains levées) : adoptées à l'unanimité

- FINANCES 2020 et 2021

Résolution financière : augmentation du taux de base 2021 à 6.34€

VOTE 9 (à mains levées) : 177 adoptions, 8 rejets : adoptée

Résolution financière : Evolution des redevances 2020 sur les manifestations CO à pied

VOTE 10 (à mains levées) : 170 adoptions, 15 abstentions : adoptée

Budget Prévisionnel 2020

VOTE 11 (à mains levées) : 177 adoptions, 8 abstentions : adoptée

- CANDIDATURES AU COMITE DIRECTEUR (2 sièges à pourvoir)

Nelly DEVILLE, Joël LE COZ et Pierrick MERINO

VOTE 12 (à bulletins secrets) : 1^{er} tour	Pierrick MERINO	159	- Elu
	Nelly DEVILLE	109	- Elue
	Joël LE COZ	95	- Non élu

L'AG 2020 aura lieu le 21 Mars et **l'AG électorale** le 21 novembre 2020.

Le Président remercie les participants et clôture l'Assemblée Générale à 17h00

Le Président
Michel EDIAR

Le Secrétaire Général
Jean-Philippe STEFANINI